

Commune de Gennes sur Seiche

COMPTE RENDU SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/09/2016

Étaient présents : Yves HISOPE, Anne ROUSSEAU, Henri BÉGUIN, Paul GRIMAUULT, Raymond GAILLARD, Myriam JÉBY, Éric RAISON, Xavier BISARO, Madeleine BÉTIN, Lionel CORNÉE, Vincent LAMY, Christophe MORAUX, Maurice DROYAUX, Denis ROSSIGNOL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : Agnès du CAMPE DE ROSAMEL.

Lionel CORNÉE a été élu(e) secrétaire.

Date de convocation : 13/09/2016 - Date d'affichage : 13/09/2016

Nombre de conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 - Votants : 14

N°	THEME	OBJET	DECISION
1	VOIRIE	Circulation routière dans l'agglomération. Étude de mesures destinées à améliorer la sécurité.	Le Conseil Municipal a accepté de lancer une consultation auprès de trois cabinets d'études.
2	INTERCOMMUNALITE	Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.	Après présentation du rapport par le Maire, les élus n'ont pas formulé d'observations.
3	FINANCES COMMUNALES	Indemnités du trésorier.	Le Conseil Municipal a accepté le versement des indemnités de conseil et d'élaboration de documents budgétaires au trésorier pour un montant de 449.20 € brut.
4	FINANCES COMMUNALES	Extension de la cour de l'école - Décision modificative n°1 du budget principal 2016.	Pour les travaux d'extension de la cour de l'école publique les élus ont validé les modifications du budget principal 2016 suivantes : - 5 000 € au compte 020 (dépenses imprévues) et + 5 000 € au compte 21312 (bâtiment scolaire)
5	FINANCES COMMUNALES	Subvention au Club de l'âge d'or.	Le Conseil Municipal a accepté d'ajouter au tableau des subventions aux associations 2016, une subvention pour le Club de l'âge d'or d'un montant de 286 €. Cette subvention était versée auparavant par le CCAS, dissolu le 31/12/2015.
6	FINANCES COMMUNALES	Liste des dépenses à imputer sur le compte 6232 Fêtes et cérémonie.	Le Conseil Municipal a décidé de considérer l'affectation des dépenses ci-dessous au compte 6232 « Fêtes et cérémonie » : - D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes, cérémonies, inaugurations ou manifestations tels que par exemple les boissons, les gâteaux, les nappes, les verres, les drapeaux, les droits d'auteurs, l'achat et la mise en place de banderoles. - Les fleurs, médailles et autres présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des décès ou des départs en retraite. - Les frais de restauration des élus ou employés communaux liés aux actions communales ou à l'occasion d'événements ponctuels. - Les dépenses liées à l'achat de denrées et petites fournitures pour l'organisation de réunions.

7	RESTRUCTURATION DE LA POMMERAIE	Proposition pour modifier le branchement électrique.	Les élus ont autorisé le Maire à signer les propositions d'ENEDIS (ex ERDF) d'un montant de 1 422 € TTC et de 1856.40 € TTC pour modifier les branchements au réseau d'électricité du projet de restructuration de la Pommeraie.
8	RESTRUCTURATION DE LA POMMERAIE	Avenant n° 2 au lot n° 12 « Electricité – chauffage – courants forts et faibles »	Le Conseil Municipal a validé l'avenant de transfert suite au rachat de la société CADIEU SOURISSE de Vitré par la société QUARK HABITAT.
9	DOMAINE PATRIMOINE ET	Location du logement de type 4 au 1 rue de l'église	L'assemblée fixe le loyer d'habitation à 290 € /mois.
10	SANTE ENVIRONNEMENT	Avis relatif au projet de l'EARL Force Blanche.	Les élus donnent un avis défavorable puisque la fumière de 425 m ² à créer est située à moins de 100 mètres d'une habitation occupée par un tiers-locataire.
11	INTERCOMMUNALITE	Modalités de collecte des ordures ménagères.	Le Conseil Municipal a décidé de solliciter le SMICTOM sud est 35 pour la mise en place dans la totalité de la zone agglomérée de bornes d'apport volontaire et ce pour tous les flux ordures ménagères, résiduels, emballage, papiers et verres.

Affiché le ..4./10./16....

Le Maire, Y.HISOPE.

